

Ecole des Cobbers à FROMELLES

Année scolaire 2022-2023

Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école

Mardi 8 novembre 2022

Ouverture de séance à 18h15

Etaient présents :

Madame la première adjointe au Maire, en charge de l'école et membre de la commission école : Mme BLONDEL

M PRUVOST et M JAMEZ, élus municipaux, membres de la commission école

Mme NARDI, responsable périscolaire pour la commune de Fromelles

Les enseignants : Mme MAERTEN, Mme PARMENTIER, Mme FOLLET, Mme MAHIEU, Mme BECQ, Mme DELEPIERRE, Mme WILLEFERT

Les représentants des parents d'élèves : Mme MERCIER, Mme VADUREL, M MERCIER, Mme MERY, Mme CHOUAF, Mme LUCAS, Mme LOBBE, M CANY

Madame la présidente de l'association de parents d'élèves : Mme VANDAELE

Madame la Déléguée Départementale de l'Education Nationale : Mme HOUVENAGHEL

Etaient absents excusés :

M. MASSON, Maire de Fromelles

M. PUEL, Inspecteur de l'Education Nationale.

M DEFEVRE : élu municipal, membre de la commission école

Mme POTTIEZ et Mme DARDHALON, parents élus

1- Résultats des élections de parents d'élèves et définition des rôles de chacun au conseil d'école :

Résultats des élections : 93 votants sur 186 inscrits. 1 bulletin blanc, aucun bulletin nul. Soit un taux de participation de 50 %. Les 5 sièges sont pourvus et il y a 5 suppléants.

Félicitations aux parents élus et remerciements pour leur investissement dans l'école.

Tour de table de présentation. Passage de la feuille d'émargement.

Rappel de la hiérarchie dans les écoles : Ministre – Recteur – DASEN – IEN – Directrice et enseignants. La directrice de l'école n'est pas la supérieure des autres enseignants. Le Maire et ses adjoints sont les responsables des locaux, du personnel municipal et des services périscolaires, mais ils ne sont pas les supérieurs hiérarchiques des enseignants.

Lecture d'un extrait de la « mallette des parents » sur le rôle des parents élus et celui du conseil d'école. (<https://mallettedesparents.education.gouv.fr/parents/ID173/les-representants-des-parents-d-eleves>). Les parents qui ont des remarques ou des questions sont donc invités à les faire remonter via les parents élus (attention à ne pas confondre avec l'APE).

Attributions : Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école. Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école. Ainsi, il s'occupe:

- des actions pédagogiques entreprises pour atteindre les objectifs nationaux
- de l'utilisation des moyens alloués à l'école
- des conditions d'intégration des enfants handicapés
- des activités périscolaires
- de la restauration scolaire
- de l'organisation générale de la semaine d'école (rythme...)

Le conseil d'école est composé de la directrice de l'école, qui le préside, de l'ensemble des maîtres affectés à l'école, de deux représentants parmi les élus municipaux, des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes), de la déléguée départementale de l'éducation chargée de visiter les écoles.

Dans notre école, il y aura donc 13 personnes qui voteront lors des délibérations.

Monsieur le Maire n'a, normalement, qu'une voix consultative car il a donné son pouvoir de vote aux membres de la commission école. Il ne votera donc aux conseils d'école qu'en l'absence de Mme Blondel, M Pruvost, M Jamez ou M Defevre, détenteurs des 2 voix représentant le conseil municipal.

Les personnes chargées des activités sportives et culturelles, les membres de l'APE, les personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique, l'équipe médicale scolaire, les assistantes sociales, les ATSEM ou l'inspecteur de l'Education Nationale peuvent également assister au conseil d'école, mais n'ont qu'une voix consultative.

Le personnel municipal, à la demande du Maire peut être présent, à condition d'avoir l'accord de la directrice qui préside le conseil d'école.

Pour ce conseil, aucune question ne nous a été communiquée par les parents élus, cela est certainement dû aux délais imposés. Le premier conseil d'école est celui pour lequel les parents élus ont le moins de temps pour préparer leur intervention car nous devons présenter les résultats dans les 15 jours suivants les élections.

Pour ce premier conseil d'école, les personnes qui voteront pour les délibérations sont: Mme Parmentier, Mme Follet, Mme Maerten, Mme Delepierre, Mme Willefert, Mme Houvenaghel, Mme Blondel, M Pruvost, Mme Lucas, Mme Mercier, Mme Chouaf, Mme Vadurel et Mme Lobbé.

2- Le règlement intérieur :

Lecture du règlement et débat.

Délibération et vote. Résultats : 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Le règlement est accepté à l'unanimité.

Le règlement et la charte seront imprimés et distribués à toutes les familles courant novembre.

Les ordinateurs sont en fonctionnement et le réseau a bien été filtré par le gestionnaire informatique de la commune.

Le site internet de l'école reste le lien à privilégier pour les familles pour obtenir les informations au plus vite. Des photos y sont parfois mises afin d'illustrer les actions pédagogiques.

Plan de continuité pédagogique.

Comme les années précédentes, nous maintenons la continuité des apprentissages en cas de fermeture d'une classe pour des raisons sanitaires. Pour cela, l'espace numérique de travail est nécessaire afin de garder un lien entre les élèves et les enseignants. Les familles qui ne se sont pas encore connectées sont invitées à le faire le plus rapidement possible.

3- Bilan du projet d'école pour l'année écoulée et grands axes pour l'année à venir :

Pour mémoire, le projet d'école actuel est celui qui a été rédigé en 2017 pour une mise en application à partir de la rentrée de septembre 2018. Il était initialement prévu pour se terminer en 2021, mais les circonstances sanitaires et politiques ont modifié les dates d'échéance. Il a été prolongé de 2 ans. Par la suite, il sera réécrit cette année pour une mise en place à la rentrée en septembre 2023. Nous sommes donc dans une année de transition et nous gardons les mêmes axes de travail.

Les axes prioritaires depuis 2018 étaient :

- 1- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- 2- Créer un climat d'école de confiance et de bienveillance
- 3- S'ouvrir culturellement aux environnements proches et lointains

Les pages 1 à 18 ont été complétées les années précédentes et la page 19 nous sert de bilan pour la construction du nouveau projet.

Distribution du projet et lecture du bilan page 19

Ce projet est la ligne directrice de notre établissement. Cette année, nous aurons la chance d'être accompagnés dans la rédaction du nouveau projet car notre école va participer à la campagne d'évaluation d'école. Pour cela, tous les membres de la communauté éducative et les partenaires de l'école seront interrogés et partie prenante du choix des grands axes qui détermineront notre projet pour les années à venir. A cette fin, les parents élus qui le peuvent, sont invités à participer à une réunion d'information de 2 heures, organisée par Monsieur l'Inspecteur, mardi 15 novembre à 17h15 à l'école Yann Arthus-Bertrand de Sainghin en Weppes.

Présentation de quelques actions menées cette année encore dans la continuité du projet d'école actuel.

Le temps de rédiger notre nouveau projet, nous utiliserons un avenant au projet d'école actuel. Pour cela, nous avons commencé à mettre en place des actions liées aux axes choisis 2018 et actualisés cette année en fonction des besoins spécifiques de la rentrée 2022.

- Méthode de lecture :

Préconisée par le ministère de l'Education Nationale, nous avons choisi une nouvelle méthode de lecture. Elle suit la progression des graphèmes, elle est liée aux nouvelles recherches

pédagogiques sur l'apprentissage de la lecture. Mme Delepierre, enseignante en CP-CE1, présente la méthode de lecture « PIANO » qu'elle utilise dans sa classe.

C'est une méthode syllabique et qui respecte la programmation instaurée dans le guide « Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP ».

Les résultats aux évaluations nationales, passées par les CP en septembre, démontre que le choix de cette méthode est la bonne car les besoins des élèves correspondent aux propositions pédagogiques du manuel.

Concernant les évaluations nationales, les élèves « fragiles » ou « à besoin » sont suivis pour remédier aux difficultés qu'ils rencontrent encore. Ces suivis sont valables dans toutes les classes, même pour les élèves qui n'ont pas passé les évaluations nationales en début d'année.

- Rappel des aides qui peuvent être apportées pour les élèves qui en ont besoin :

Ponctuellement, les enfants ont besoin d'une aide précise sur un sujet bien spécifique. Les élèves sont évalués régulièrement (de façon formelle ou non) pour permettre aux enseignants d'évaluer la progression de chacun dans les apprentissages de la classe. Suite à ces évaluations, si un élève rencontre une difficulté particulière, plusieurs aides peuvent être mises en place :

- Aide dans la classe par les enseignantes directement : travail différencié, APC le soir ou le matin, aide d'une AVS dans la classe ...
- Aides demandées auprès du groupe de circonscription pour mettre en place des aides utiles et efficaces -> maîtres spécialisés du RASED, psychologue de l'Education Nationale etc...
- Aide en dehors des heures de classe (stage de réussite pendant les vacances scolaires...)
- Aides de spécialistes extérieures (orthophoniste, ergothérapeute...)

Les PAI sont des aides particulières pour les enfants avec des problèmes de santé diagnostiqués par un médecin (exemple : asthme, allergies etc...). Dans ces cas précis, les conduites à tenir et les médicaments sont gardés dans des boîtes au nom de l'enfant, qui sont stockées dans une armoire spéciale de la garderie afin qu'elles restent disponibles à tout moment de la journée de l'élève.

- Education à la sexualité

Les programmes de l'Education Nationale prévoient un apprentissage de l'éducation à la sexualité dans la circulaire n°2018-111 du 12 septembre 2018. Cela fait partie des notions travaillées dans l'école. Mme Mahieu et Mme Parmentier présentent les actions menées sur ce sujet.

Mme Mahieu travaille à partir d'entrées spécifiques dès l'école maternelle : parler de la différence filles-garçons et du consentement, c'est travailler sur l'éducation à la sexualité. En cycle 2, les mêmes thèmes sont repris, notamment à travers la notion d'égalité fille/garçon et le droit de dire « non » quand un camarade veut nous faire un câlin ou un bisou si on n'en a pas envie. C'est donc la notion de consentement qui est reprise. De plus, en sciences, des leçons sont faites sur le corps humain et les spécificités des filles et des garçons.

En CM, Mme Parmentier explique que le travail est plus poussé car les enfants abordent la question de la reproduction humaine, ainsi que l'apprentissage d'un comportement responsable en société. Enfin, on revient sur la prévention des violences sexuelles, afin que les élèves soient au clair sur qui n'est pas acceptable.

- Pratique des échecs

Notre école est inscrite dans le projet « class-échecs ». Grâce à ce dispositif, nous avons obtenu 10 jeux avec échiquiers souples et 1 échiquier mural avec des pièces magnétiques. Les enseignants qui le souhaitent peuvent utiliser les documents pédagogiques mis à disposition dans le cadre de ce partenariat avec la Fédération Française d'Échecs. En plus de cela, les échecs seront pratiqués sur la pause méridienne pour les élèves qui mangent à la cantine et qui s'inscrivent. De plus, des petits tournois sont organisés chaque mercredi après-midi qui précède les vacances scolaires et Ouahid devrait intervenir auprès des élèves d'élémentaire lors du temps scolaire.

Nous espérons pouvoir participer aux championnats scolaires d'échecs dans les années à venir.

- Accueil des Toutes Petites Sections :

Présentation par Mme Maerten de l'accueil individualisé des tous petits de l'école.

La rentrée se fait de façon échelonnée et en fonction des enfants. L'accueil est souple et personnalisé (voir le projet de scolarisation des enfants de moins de 3 ans).

Le dortoir a été aménagé pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, mais on ne peut pas garantir son accès à tous les TPS, c'est pourquoi l'inscription des enfants de moins de 3 ans se fait au fur et à mesure, en fonction des capacités à l'école d'accueillir les plus jeunes. Les enfants de PS (Petite Section) sont prioritaires au dortoir.

L'école devient obligatoire dès 3 ans, nous devons les préparer petit à petit à entrer dans le rythme soutenu d'une scolarisation à temps plein. A partir de l'année de leurs 3 ans, les élèves doivent venir à temps plein à l'école, sauf si une dérogation est accordée par monsieur l'Inspecteur. Il faut donc trouver le juste compromis pour que chaque enfant soit accueilli dans les meilleures conditions pour lui comme pour les autres enfants de l'école.

Jusqu'à maintenant, nous avons réussi à satisfaire les besoins de tous, mais nous ne pouvons garantir l'accueil de tous les TPS chaque année.

- EPS :

Pour toutes les classes d'élémentaire, la pratique d'une activité physique est obligatoire chaque jour (les 30 minutes d'APQ instaurée dans les nouveaux programmes).

Il faut distinguer ces 30 minutes de sport quotidien et les cours d'EPS (Education Physique et Sportive).

En moyenne, en dehors des APQ, les élèves doivent pratiquer 1h30 de sport, dans une activité cadrée et organisée par l'enseignante.

Pour cela, la commune met à notre disposition :

- La piscine : A compter du 6/12/2022, les enfants iront à la piscine 2 fois par semaine, le mardi et le vendredi de 15h15 à 16h00. La dernière séance aura lieu le 20 janvier. Le prix des entrées de piscine et du transport est entièrement pris en charge par la commune, aucune participation n'est demandée aux familles.
- La salle de sport municipale : Les classes y vont 2 par 2 pour faciliter le déplacement et l'installation du matériel. Les CE1-CE2 + CM1-CM2 occupent la salle le jeudi après-midi et les CP-CE1 + MS-GS, le vendredi après-midi.

- Education artistique :

Après le projet d'arts visuels de la fresque de l'école, nous travaillons désormais l'éducation musicale pour regrouper les classes à travers un projet commun.

Mme Follet présente le projet chorale de cette année. Elle mènera les rencontres chantantes auxquelles elle pourra participer. Le projet est d'impliquer les enfants au maximum dans des prestations musicales. Plusieurs dates sont retenues pour organiser des représentations :

- Samedi 3 décembre : chant pour le téléthon avec les adultes de la chorale de Fromelles
- Courant février : spectacle lié aux chants écrits par M. Aviné spécialement pour le projet de devoir de mémoire et l'Australie
- Dimanche 11/06 : Fête des gens qu'on aime : spectacle de chorale, mais aussi de représentations artistiques (poésie, et saynètes...)
- Dimanche 25/06 : Fête de l'école sur le thème de l'Asie, avec chant en fin de matinée.

4- Le périscolaire :

Présentation par Mme Blondel et Mme Nardi de l'organisation du service périscolaire.

- Cantine :
 - Les enfants de la maternelle sont encadrés par Delphine, Marie et Dorothée durant leur pause méridienne. Ils mangent dans une salle qui leur est dédiée (la salle d'évolution qui est installée et nettoyée tous les jours) et ont le temps nécessaire pour manger à leur rythme.
 - Les enfants de l'élémentaire sont encadrés par Mélissa, Charlotte et Elise. Ils mangent en 2 services : de 12h00 à 12h35 pour les CP/ce1/ce2 et de 12h40 à 13h15 pour les ce2/cm1/cm2. Ils partagent donc la grande salle de garderie.
 - Le service a été réorganisé suite aux absences de personnel municipal administratif. C'est désormais Charlotte qui gère la réservation des repas (rappel : Les repas doivent être réservés, via l'adresse mail periscolaire@fromelles.fr, la semaine qui précède le jour de cantine). Cette fonction venant s'ajouter à son poste de responsable de l'animation sur site, il est nécessaire que les familles pensent à bien communiquer en respectant les délais car Charlotte reste seule pour effectuer les missions qui étaient assurées par 2 personnes avant.
- Garderie du matin : Elle est assurée par Delphine (7h00-> 8h00), puis Marie et Charlotte (8h00->9h00). Les enfants ne doivent pas s'inscrire, il suffit de les déposer directement en sonnant. Pour des raisons de sécurité, la grille ne pourra pas être ouverte avant 7h00, ce n'est pas la peine d'insister en sonnant plusieurs fois, l'assurance de l'établissement ne couvrirait pas les incidents s'ils advenaient avant l'heure d'ouverture de la garderie.
- Garderie du soir :
 - Pour le goûter (16h30 -> 16h45), merci de privilégier les fruits et gâteaux équilibrés. Les bonbons ne sont pas acceptés. Durant ce temps, les familles ne peuvent pas récupérer les enfants, car c'est le moment où tout le monde s'installe et où le pointage est fait. Il est inutile de sonner entre 16h30 et 16h45, personne n'ouvrira.
 - Pour l'aide aux devoirs. Comme précisé précédemment, ce n'est pas une assurance que les devoirs seront tous finis. C'est une aide apportée aux familles

mais qui ne dispensent pas les parents de vérifier que tout a bien été assimilé par leur enfant. L'aide aux devoirs est assurée par Charlotte et une personne bénévole pour donner un coup de main. En fonction du nombre d'enfants volontaires et présents, l'aide aux devoirs s'organise dans plusieurs salles : salle d'évolution, salle de garderie, classe des MS-GS. Les groupes sont séparés en fonction de l'âge des enfants. Les enfants qui participent à l'aide aux devoirs doivent rester jusqu'à 17h30, fin du service.






















- La garderie du soir se termine à 18h45 (plus aucun enfant à cette heure dans les bâtiments), les parents doivent être ponctuels. En cas de dépassement de cet horaire, le surcoût de charge sera répercuté sur la facture envoyée à la famille.

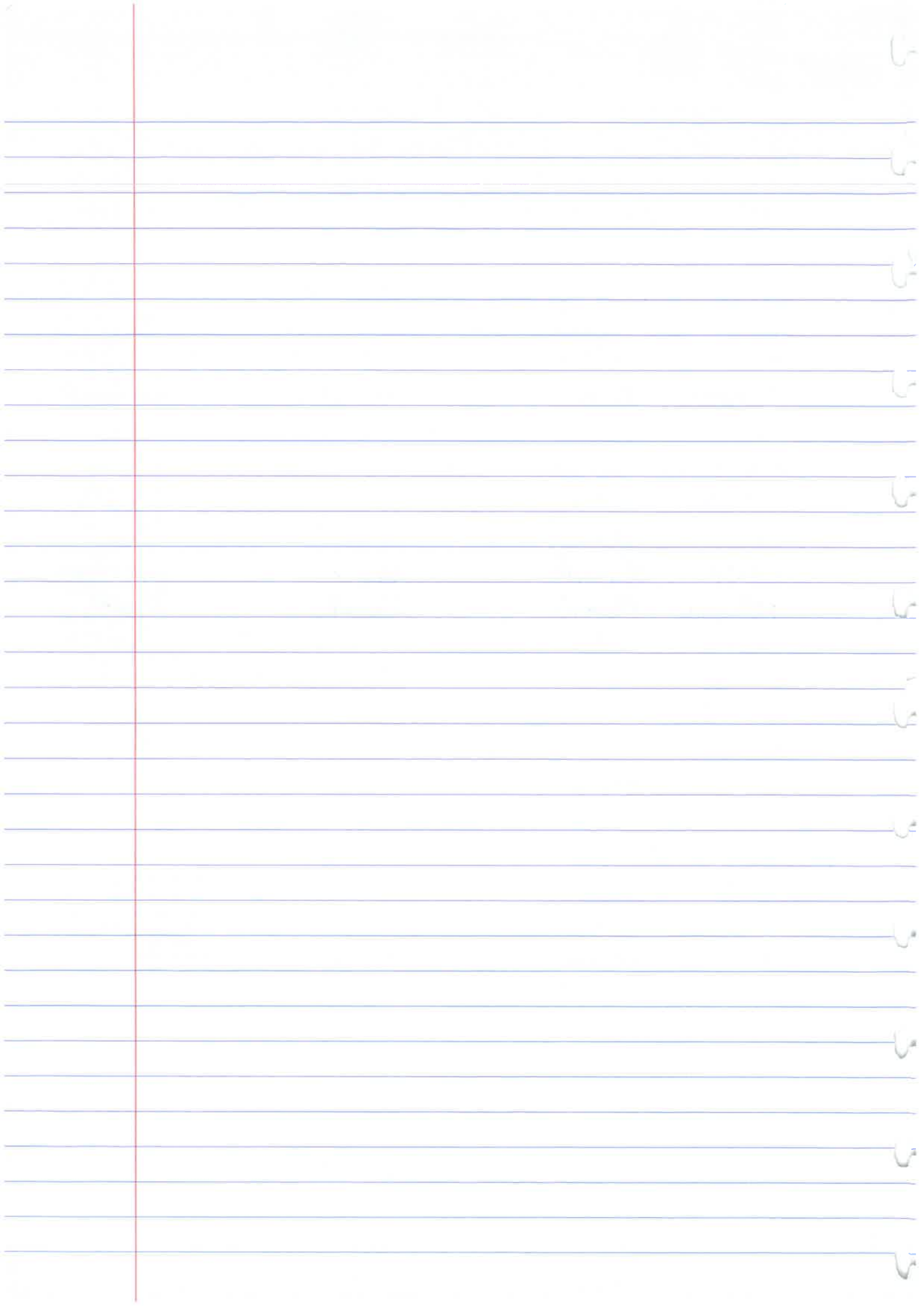
Prochain conseil d'école : mardi 7 février 2022

Clôture de séance : 20h35

Conseil d'école ①

08/11/2022

NOM	Prénom		Signature
WILIEPERT	Anne Florence	Directrice	
DELEPIERRE	Nagali	CP CE1	
MAERTEN	Florence	TPS PS	
MAHIEU	Olivia	MS-GS	
BECCO	Pauline	MS-GS	
PARENTIGR	Isabelle	CP1-CP2	
LUCAS	Céline	parent	
VADUREL	Audrey	parent	
CANY	Laurent	Parent	
MÉNICHON	Florent	Parent	
SANDEL	Guillaume	Parent et conseil	
PROVOST	Guy	Conseiller Ecole	
BLONDEL	Roselyne	Adjointe	
HOUVENAGHEL	Régine	A.D.E.N.	
LOBBE	SANDRA	Parent	
MERY	Juliette-Anne	Parent	
Vandaele Dupont	Celine	présidente APEF	
CHOUAF	Sonia	Parent	
MERCIER	JULIETTE	PARENT	
Follet	Justine	CE1-CE2	
NARDI	Cherlotte	Resp. péri	



PROCES-VERBAL

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2022 - 2023

Académie	Lille
Département	Nord
Commune	FROMELLES
Type d'école	Écoles primaires
N°UAI	0591243F

Participation	
Modalité de vote	A l'urne et par correspondance
Nombre d'inscrits	186
Nombre de votants	93
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés (S)	92
Taux de participation	50.00%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	5
Quotient (S/N)	18.40

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES						
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC	5	92	5		5	5
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	5	92	5	0	5	5

Nombre de sièges pourvus	5
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

**CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS
TITULAIRES-SUPPLÉANTS**

• Nom Prénom	• Liste	• Qualité
CANY Laurent	/	} élus
CHOUAF Sonia		
DARDALHON Sophie		
LOBBE Sandra		
LUCAS Céline		
MERCIER Florent		
MERCIER Juliette		
MERY Juliette Anne		
POTTIER Julien		
VADIVEL Audrey		

- Une copie du procès-verbal est affichée dans un lieu facilement accessible au public.
- Une copie du procès-verbal est conservée dans l'école.

Fait le 10/10/22 à Fromelles

Le président du bureau de vote
(Signature)



Les membres du bureau de vote
(Signatures)

Mr me Dumbren MH



Rodrigue BLONDEL

Ecole des Cobbers de Fromelles

Règlement intérieur Année scolaire 2022-2023

d-Matériel

Art 15- Les élèves ne doivent transporter dans leur cartable que les objets nécessaires au travail de classe. Ils ne doivent ni apporter, ni détenir d'objets dangereux ou de valeur dans les locaux scolaires. Les enseignants ne sont pas responsables en cas de perte ou vol.

Art 16- L'organisation de la cour de récréation doit être respectée. Tous les jeux ou jouets tolérés en récréation sont fournis par l'école.

Art 17- La majeure partie des fournitures (cahiers, fichiers, livres ...) est donnée à l'école. Les familles doivent prendre soin du matériel prêté pour l'année. En cas de détérioration, le remboursement pourra être demandé. Le petit matériel (colle, stylos, crayons...) est à renouveler aussi souvent que nécessaire par les familles en fonction des besoins de chaque enfant.

e-Usage des ressources informatique :

Art 18- L'école dispose d'un site internet. Les informations concernant l'école y seront notées.

Dans la partie pédagogique, il est envisageable de faire figurer certaines activités menées en classe. Les photos d'élèves ne pourront pas être mises en ligne sans l'accord des parents.

f- Projet d'accueil individualisé (P.A.I)

Art 19- Un projet d'accueil individualisé (PAI) doit être mis en place pour chaque enfant atteint de maladie chronique, d'allergie ou d'intolérance alimentaire. Le PAI est un document élaboré, **à la demande de la famille**, par la directrice et le médecin scolaire, à partir des données transmises par le médecin qui soigne l'enfant.

g- Goûters d'anniversaire et collation

Art 20- Conformément à la circulaire 2003-210 de 01/12/2003, les collations à base de fruit sont tolérées.

A l'école élémentaire, seul un fruit (sous forme de compote à boire ou entier) ou des produits laitiers et de l'eau seront tolérés.

A l'école maternelle, les élèves peuvent aussi apporter des compotes en gourde ou des fruits mais **prêts à la consommation** et une bouteille d'eau dans le sac.

Art 21- Les goûters d'anniversaire pourront être célébrés à l'école si les familles le souhaitent. Chaque enseignant gèrera ce moment en fonction de l'organisation propre à sa classe (confère réunion de rentrée). Seuls les gâteaux du commerce sont acceptés. Dans le contexte sanitaire actuel, il est préférable de privilégier les goûters emballés individuellement.

h- Respect des locaux scolaires et de la discipline

Art 22- Il appartient aux élèves de respecter les bâtiments et d'en maintenir la propreté : ne pas jeter de papiers, de détritus dans la cour (des poubelles sont prévues à cet effet), ne pas mettre les pieds contre les murs et les portes.

Art 23- Les élèves doivent signaler les incivilités dont ils peuvent être victimes **ou témoins** aux enseignants surveillant la cour de récréation.

Art 24- Toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou enseignants, donne lieu à des réprimandes qui sont portées à la connaissance des représentants légaux.

Art 25- Tout incident sera traité par l'équipe enseignante qui mettra en œuvre les sanctions qu'elle jugera adaptées à la faute commise.

i- Assurance

Art 26- Seuls les enfants assurés pour les accidents dont ils seraient auteurs ou victimes peuvent participer aux activités scolaires facultatives (activités qui débordent du temps scolaire).

Si une assurance familiale a été souscrite, une attestation est à fournir sur laquelle sont mentionnés les deux points suivants :

-**Individuelle-accident** (pour les accidents dont l'enfant peut être victime)

-**Responsabilité civile** (pour les accidents que l'enfant pourrait causer)

Art 27- Pour tout accident survenu à un enfant à l'école, un relevé des circonstances de l'accident sera fourni aux parents mais il leur incombera de faire ou non une déclaration à l'assurance qui est la leur. Aucune déclaration ne sera faite si l'enfant ne le déclare pas immédiatement à un maître.

j-Coordonnées

Art 28- L'école peut être contactée par mail à ce.0591243f@ac-lille.fr, la directrice est joignable sur son portable 06.83.37.80.53 en cas d'urgence. Le carnet de liaison reste l'outil privilégié et le plus direct entre les familles et l'enseignante des classes d'élémentaire.

Ce numéro permet de prévenir d'une absence, demander un renseignement ou un rendez-vous par exemple. Par contre, il ne permet pas de contacter les services municipaux ou associatifs pour la restauration scolaire ou la garderie.

Art 29- Les familles doivent informer l'école dès qu'un changement concernant leurs données personnelles advient (changement de téléphone, d'adresse, de situation personnelle...)

Le présent règlement a été élaboré, débattu et voté au 1^{er} conseil d'école. Il est fourni à chaque famille qui devra l'appliquer dès la réception du document.

Ecole des Cobbers de Fromelles

Règlement intérieur Année scolaire 2022-2023

Horaires et fréquentation scolaire :

Le matin : 9h à 12h00

Accueil de 8h50 à 9h

L'après-midi :

13h30 à 16h30

Accueil 13h20 à 13h30

Art 1- - Les horaires doivent être scrupuleusement respectés. Comme le prévoit le plan vigipirate renforcé, pour des raisons de sécurité, la grille sera fermée à clef en dehors des heures légales d'ouverture. Seule la directrice, ou une personne sur sa délégation, pourra la rouvrir. En l'absence de personnel autorisé, il se peut que l'enfant ne puisse pas accéder à sa classe.

Art 2-L'accueil se fait dans la classe pour les élèves de la classe de TPS-PS, et dans la cour à partir de la classe de MS-GS.

Art 3. - L'accueil des 2 ans se fait selon les modalités fixées par l'enseignante, la directrice et les parents en fonction de l'intérêt de l'enfant.

Art 4- En école maternelle, à partir de l'année des 3 ans de l'enfant et en classe élémentaire, la fréquentation régulière est obligatoire conformément aux textes en vigueur.

- Les absences sont consignées chaque demi-journée dans un registre tenu par l'enseignant.

- Les parents doivent informer l'école, dès la première journée d'absence. Dès son retour, quelle que soit la durée de l'absence, l'élève doit présenter un écrit pour justifier l'absence (en élémentaire, cet écrit est à consigner dans le carnet de liaison)

Art 5- En dehors de ces horaires, les parents sont responsables de ce qui pourrait arriver à leurs enfants. Les élèves ne peuvent ni sortir, une fois rentrés à l'école, ni venir rechercher un objet oublié sans autorisation.

Si les enfants fréquentent la garderie, l'école est déchargée de toute responsabilité à compter du moment où l'élève finit l'école (soit après la classe, soit après l'APC), c'est le service municipal qui prend le relai en attendant les parents.

Art 6- En aucun cas, les enfants de la toute petite à la grande section ne peuvent quitter l'école seuls. A partir du CP, les enfants sortent aux heures indiquées et sont sous la responsabilité des parents dès la fin de la journée de classe.

Sécurité - responsabilité

Art 7- Des exercices de sécurité ont lieu suivant la réglementation en vigueur. Les consignes de sécurité sont affichées dans l'école.

Vie scolaire

a-Disposition générale

Art 8- L'équipe enseignante et les intervenants autorisés s'interdiront tout comportement (geste ou parole) qui traduirait indifférence ou mépris à l'égard des élèves ou de leurs familles. De même, les élèves, comme leurs familles, doivent s'interdire tout comportement (geste ou parole) qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne de l'enseignant et au respect dû à leurs camarades ou aux familles de ceux-ci.

b-Tenue

Art 9- Une tenue correcte est exigée.

Pour les activités spéciales, l'emploi du temps a été communiqué aux familles lors de la réunion de rentrée :

- Pour les arts plastiques, prévoir un vieux tablier ou une vieille chemise.

- Pour les activités sportives :

- à l'école élémentaire, prévoir des chaussures propres dans un sac de sport, un short ou un pantalon de jogging. Inscrivez le nom de l'enfant sur tous ses effets car il doit se changer.

- A l'école maternelle, prévoir des chaussures à scratch et une tenue adaptée aux activités gymniques.

D'une manière générale, éviter les salopettes, les combinaisons, les ceintures, les bretelles peu pratiques lors du passage aux toilettes.

- Pour la piscine, le bonnet de bain est obligatoire. Le règlement de l'école s'applique à la piscine. La natation est un enseignement obligatoire. Les caleçons de bain sont interdits.

c-Hygiène

Art 10- Un protocole sanitaire est en vigueur dans l'école en lien avec l'épidémie de la Covid 19. Il doit être appliqué et respecté par tous les élèves de l'établissement.

Art 11- Les élèves doivent se présenter à l'école dans un état de propreté convenable. Les mouchoirs sont indispensables. A chaque entrée dans la classe, les élèves doivent se laver les mains scrupuleusement.

Pour fréquenter l'école maternelle, les enfants doivent être propres le jour **et à la sieste**. Pour les petits, prévoir dès la rentrée un sachet en plastique marqué au nom de l'enfant contenant un change complet (pantalon ou jupe, chaussettes, pull, maillot de corps, slip ou culotte).

Les tétines et les doudous sont tolérés en classe de TPS-PS, notamment pour le moment de sieste.

Art 12-Un passage aux toilettes implique le lavage des mains. Pour la classe des TPS-PS de Mme Maerten, il est indispensable de faire passer l'enfant aux toilettes avant chaque entrée en classe (8h50 et 13h20).

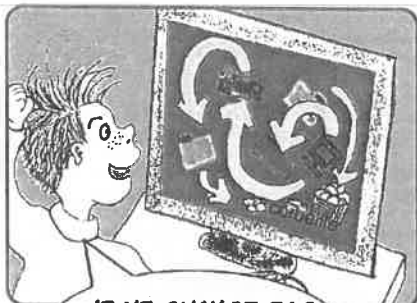
Art 13- Vérifier régulièrement les chevelures de vos enfants.

Art 14- Les médicaments ne sont généralement pas admis à l'école. Il est indispensable de signaler à la directrice les problèmes de santé le plus tôt possible. Ponctuellement, à la demande des familles, exceptionnellement un médicament peut être administré sur le temps scolaire, si aucune autre solution n'est possible. Dans ce cas, il faudra absolument fournir l'ordonnance et la boîte du médicament à administrer.

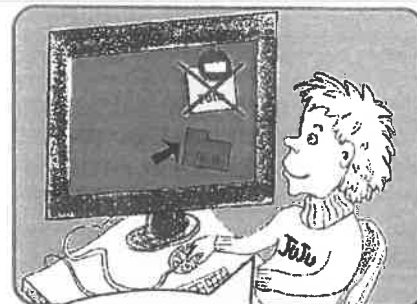
CHARTRE DU BON USAGE DE L'ORDINATEUR ET D'INTERNET



A L'ÉCOLE J'UTILISE LE MATÉRIEL INFORMATIQUE AVEC L'ACCORD DE L'ENSEIGNANT...



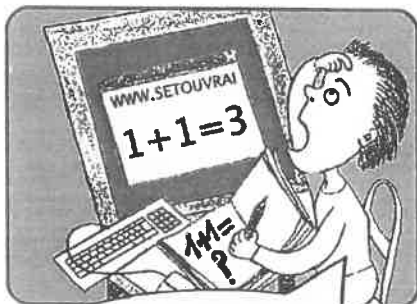
JE NE CHANGE PAS L'ORGANISATION DE L'ORDINATEUR...



JE N'OUVRE PAS LES DOCUMENTS DES AUTRES SANS Y ÊTRE AUTORISÉ...



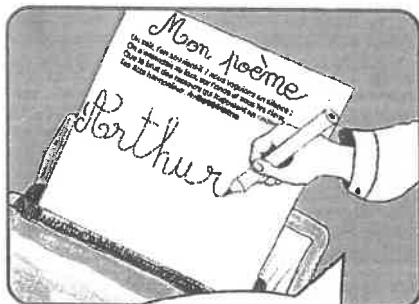
A L'ÉCOLE JE NUTILISE INTERNET QUE POUR MON TRAVAIL...



TOUT CE QUE JE TROUVE SUR INTERNET N'EST PAS FORCÉMENT VRAI...



SI JE DÉCOUVRE DES CONTENUS CHOQUANTS, J'EN PARLE IMMÉDIATEMENT À L'ENSEIGNANT...



JE N'UTILISE PAS LIBREMENT CE QUE JE TROUVE SUR INTERNET...



J'AI BESOIN DE L'AUTORISATION DE L'ENSEIGNANT POUR PUBLIER SUR INTERNET...



JE NE COMMUNIQUE JAMAIS D'INFORMATIONS PERSONNELLES...



JE SAIS QUE DES INFORMATIONS SUR MA NAVIGATION SONT CONSERVÉES ET CONSULTABLES...



SUR INTERNET, JE N'ÉCRIS PAS N'IMPORTE QUOI, JE NE CHOQUE NI NE BLESSE PERSONNE...



JE FAIS ATTENTION AVANT D'OUVRIR UN COURRIEL OU UNE PIÈCE JOINTE...



PROJET D'ÉCOLE

2018-2021

Ecole primaire des Cobbers, 7 rue de l'église 59249 FROMELLES
03/20/50/27/83 ce.0591243f@ac-lille.fr

Circonscription de Lille 2 Annoeullin

Secteur du collège Albert Schweitzer de La Bassée

AXES PRIORITAIRES :

- 1- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- 2- Créer un climat d'école de confiance et de bienveillance
- 3- S'ouvrir culturellement aux environnements proches et lointains

Mise à jour : le 09/11/2021

Éléments constatés

Bilan avenant du projet d'école 2017-2018

Points à améliorer	Axe prioritaire déterminé
<ul style="list-style-type: none">- Niveau de maîtrise dans tous les domaines du socle : 7 passages sur 10 avec maîtrise complète du SCCCC- Orientation en 6^{ème} : 60% des CM2 partent en collège privé- Besoin de projets communs avec le collège de secteur- APC : choix pédagogiques individuels (soutien aux élèves ou activité décrochée en lien avec le projet d'école), pas d'harmonisation des pratiques- Evaluations CP français réussies en moyenne à 74% / items d'écriture réussis à 21%- Evaluations CP mathématiques en moyenne générale : réussite à 77% / items d'organisation des algorithmes réussis à 17%	<p>Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions</p>
<ul style="list-style-type: none">- Taux d'avance 4% des élèves avec un an d'avance- Taux de scolarisation des TPS : 9% des effectifs globaux de l'école- 8 PPRE, 2 PAP, 2 PPS, 10 élèves à BEP en différenciation pédagogique (dont 2 en attente de notification MDPH)- Décloisonnements entre le CM1-CM2 et le CP-CE1 + entre le MS-GS et le CP-CE1- Taux d'absentéisme annuel moyen : 51.38% d'absences en TPS-PS / 6.62% en MS-GS. Projet de première scolarisation à revoir pour diminuer le taux d'absentéisme- Suivi des PAI entre l'école et le périscolaire- Méconnaissance des élèves de cycle 3 sur les conduites à risque (internet, tabagisme, sexualité, drogues)- Volonté d'augmenter le nombre de parents dans l'école pour participer aux activités scolaires- Nombreuses familles avec des amplitudes de travail en dehors des heures d'ouverture de l'école- Intervention RASED dans l'école : Psy EN, pas de maître E ou de maître G- Emploi du temps cycles 2 et 3 non harmonisés pour faciliter les décloisonnements- Tensions dans la cour de récréation : cour petite et peu accueillante que les élèves ne se sont pas appropriés.	<p>Créer un climat d'école de confiance et de bienveillance</p>
<ul style="list-style-type: none">- Méconnaissance des élèves pour leur histoire locale- Difficulté des élèves à parler en interaction lors de la réception des Australiens- Suivi d'évaluation d'école : programmation d'école en langue difficile à mettre en place- Suivi d'évaluation d'école : Objectif d'un outil commun avec un suivi du cycle 1 au cycle 3 en arts- Pas de projet commun avec le musée du village	<p>S'ouvrir culturellement aux environnements proches et lointains</p>

EVOLUTION DES INDICATEURS

AXE	2018/2019	2019/2020	2020/2021
1/ Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluations nationales de CP et de CE1 - Liaison avec le collège, harmonisation des pratiques - Taux de 6^{ème} au collège public de secteur - Livrets de réussite en cycle 1 - Fiche synthèse pour le passage en CP - Evaluations diagnostiques en début d'année - Mise en place d'emplois du temps harmonisés en élémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluations nationales de CP et de CE1 - Liaison avec le collège, harmonisation des pratiques - Taux de 6^{ème} au collège public de secteur - Livrets de réussite en cycle 1 - Fiche synthèse pour le passage en CP - Evaluations diagnostiques en début d'année - Mise en place d'emplois du temps harmonisés en élémentaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluations nationales de CP et de CE1 - Liaison avec le collège, harmonisation des pratiques - Taux de 6^{ème} au collège public de secteur - Livrets de réussite en cycle 1 - Fiche synthèse pour le passage en CP - Evaluations diagnostiques en début d'année - Mise en place d'emplois du temps harmonisés en élémentaire
2 / Créer un climat d'école de confiance et de bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> - Embellissement par les élèves de la cour de récréation - Taux de présence en TPS - Ouverture de l'école aux parents : nombre de familles rencontrées dans l'année - Nombre de familles consultant le site internet - Nombre de décroisements et réussite des élèves BEP ou EIP - PAI mis à jour et suivi commun avec le périscolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Embellissement par les élèves de la cour de récréation - Taux de présence en TPS - Ouverture de l'école aux parents : nombre de familles rencontrées dans l'année - Nombre de familles consultant le site internet - Nombre de décroisements et réussite des élèves BEP ou EIP - PAI mis à jour et suivi commun avec le périscolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Embellissement par les élèves de la cour de récréation - Taux de présence en TPS - Nombre de familles consultant le site internet - Nombre de décroisements et réussite des élèves BEP ou EIP - PAI mis à jour et suivi commun avec le périscolaire
3/ Ouvrir culturellement aux environnements proches et lointains	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des associations dans l'école (médiathèque, UNC, FWTM, MBF) - Participation des familles au projet musique pour le centenaire de l'armistice de la Première guerre Mondiale - Nombre d'Australiens accueillis dans l'école et dialogues avec les élèves - Frise collective en HDA complétée par toutes les classes 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des associations dans l'école (médiathèque, UNC, FWTM, MBF) - Participation des familles au projet mosaïque pour l'embellissement de la cour de récréation. - Nombre d'Australiens accueillis dans l'école et dialogues avec les élèves - Frise collective en HDA complétée par toutes les classes 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des associations avec l'école (médiathèque, UNC) - Participation des familles au projet mosaïque pour l'embellissement de la cour de récréation. - Frise collective en HDA complétée par toutes les classes

PLAN D' ACTIONS 2018-2019

AXE	ACTIONS – STRATEGIES	PUBLIC CONCERNE		
		1	2	3
1 / Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	Décloisonnement l'après-midi en maternelle pendant la sieste des TPS-PS : activités de mathématiques, de phonologie et de langage oral en petits groupes	X		
	Harmonisation des APC : mise en place d'ateliers de lecture en APC	X	X	X
	Choix d'une méthode commune d'apprentissage de la lecture entre la GS et le CP : Les Alphas	X	X	
	Projets et travail autour d'albums, dictées à l'adulte, fabrication d'un livre, parcours littéraires	X	X	
	Mise en place de cahiers de vie pour développer le langage d'évocation	X		
	Décloisonnements pour les élèves avec des besoins particuliers ou intellectuellement précoces : mise en place d'emplois du temps « barrettes » pour permettre des « ponts » ponctuels entre les classes	X	X	X
	Ateliers hebdomadaires en mathématiques : Travailler différemment les notions mathématiques pour maîtriser leur langage spécifique	X	X	X
	Projet échecs pour comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, informatiques et scientifiques	X	X	X
	Choix d'une méthode d'anglais commune dès la GS pour un suivi efficace, comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère	X	X	X
	Apprentissage de l'anglais dès la toute petite section : bain de langue dans des activités rituelles et à-travers des activités ludiques (dessins animés en VO...)	X		
	Renforcement du lien avec le collège de secteur : participation à la journée du sport scolaire, visite du collège, Calcul@tice avec les 6èmes, course contre la faim, parcours avenir, CEC.			X
	Travail spécifique lié à la littérature de jeunesse : reformuler ce qui a été dit, produire des explications, comparaison entre les types d'écrit et les genres littéraires grâce aux fonds de la médiathèque de Fromelles	X	X	X
	Pratiques systématiques de productions d'écrits autonomes dès la maternelle	X	X	X
Participation à des représentations collectives (11 novembre, kermesse de fin d'année) pour utiliser les langages du corps et de l'art.	X	X	X	

2/ Créer un climat d'école de confiance et de bienveillance	Réunions régulières avec les parents (rentrée, en cours d'année, en fin d'année)	X	X	X
	Amélioration du site internet de l'école afin de permettre un vrai dialogue avec les familles voire un lien avec les activités menées en classe pendant la journée	X	X	X
	Participation des parents aux projets de classe et renforcement du dialogue avec les enseignantes : voyages « une année à la ferme », embellissement de la cour de récréation, sorties piscine, mise en place des carrés potagers, élections des parents d'élèves, fêtes organisées par l'association de parents d'élèves, médiathèque	X	X	X
	Décloisonnements ponctuels en fonction des besoins des élèves à l'intérieur des classes en cours double	X	X	X
	Décloisonnements ponctuels en fonction des besoins des élèves entre les classes, avec des bilans réguliers entre enseignants pour mesurer la pertinence des décloisonnements	X	X	X
	Appel à la psychologue scolaire pour des bilans psychométriques en cas d'EIP	X	X	X
	Mise en place du parcours santé et participation aux journées parcours du cœur	X	X	X
	Réorganisation du temps de sieste et du dortoir pour accueillir les TPS toute la journée	X		
	Organisation d'équipes éducatives en cas de besoin	X	X	X
	Elections d'élèves délégués en cycle 3 pour dialoguer régulièrement avec la directrice de l'école			X
	Participation des élèves délégués au conseil municipal en délégation-école			X
	Mise en place d'élèves médiateurs dans la cour de récréation pour favoriser le dialogue et la coopération		X	X
	Mise en place de jeux dans la cour de récréation avec les volontaires en service civique	x	X	X
	Projet de décoration de la cour par les élèves	X	X	X

3/ S'ouvrir culturellement aux environnements proches et lointains	Lien avec la médiathèque : emprunts, recherches de documents et lectures plaisir	X	X	X
	Correspondances scolaires avec des écoles étrangères (Australie, Royaume-Uni)		X	
	Intervention d'une fermière pour l'organisation de carrés potagers durant toute l'année scolaire	X		
	Visites d'une ferme pédagogique à différentes saisons de l'année	X		
	Mise en place d'une classe transplantée dans les Vosges		X	X
	Interventions sportives		X	X
	Participation au concours de la mémoire vivante			X
	PEAC mis en place sur le thème de la Nature avec mise en place d'une trace collective d'histoire des arts dans l'entrée de l'école	X	X	X
	PEAC : création d'une trace individuelle numérique pour suivre l'élève d'une classe à l'autre			
	Intervention en musique pour fabriquer des instruments de musique à partir d'éléments naturels	X		
	Participation au spectacle de commémoration de l'armistice de la Première Guerre Mondiale dans le village		X	X
	Participation à une représentation chorale commune avec les villages de Radinghem, le Maisnil et Beaucamps-Ligny		X	X
	Art du spectacle vivant : spectacle de marionnettes	X	X	X
	Renforcer le lien avec les associations du village : UNC, FWTM : participation des membres au devoir de mémoire des élèves		X	X
	Participation aux cérémonies municipales pour les élèves élus porte-drapeau de l'école.			X
	Mettre en place le parcours citoyen avec une trace écrite du travail effectué dans le LSU		X	X
	Projet avec le musée de la bataille de Fromelles		X	X
Cycle piscine de 3 ans du CP au CE2		X		

BILAN 2018-2019

PROGRES	A AMELIORER
<p>AXE 1</p> <ul style="list-style-type: none">- Les fiches synthèses du CP- Les évaluations diagnostiques- Les emplois du temps en « barrette » et les emplois du temps hamonisés.- Les évaluations nationales de CP et CE1	<p>AXE 1</p> <ul style="list-style-type: none">- Harmonisation avec le collège de secteur- Taux de 6^{ème} entrant au collège public de secteur (28%)- Livret de réussite en maternelle : comment le rendre plus accessible aux élèves et aux familles.
<p>AXE 2</p> <ul style="list-style-type: none">- Fréquentation de l'école par les parents (piscine, projets de classe)- Site internet de l'école- Les décroissements	<p>Axe 2</p> <ul style="list-style-type: none">- Embellissement de la cour de récréation- Taux de présence en TPS- Le suivi des PAI en Scolaire-Périscolaire- ENT pour les familles
<p>AXE 3</p> <ul style="list-style-type: none">- La médiathèque- Le lien avec les associations de mémoire : UNC / FWTM- Le projet musique- Fréquentation de l'école par les Australiens- Frise d'histoire des arts.	<p>AXE 3</p> <ul style="list-style-type: none">- Projet avec le musée de la bataille de Fromelles- Correspondances avec l'Australie- Lien avec l'école partenaire de Camberwell- Fichier HDA numérique

PLAN D' ACTIONS 2019-2020

AXE	ACTIONS – STRATEGIES	PUBLIC CONCERNE		
		1	2	3
1/ Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	Décloisonnement l'après-midi en maternelle pendant la sieste des TPS-PS : activités de mathématique et de phonologie pour rassembler tous les MS et isoler les GS en groupe restreint pour un travail plus spécifique	X		
	Harmonisation des APC : mise en place d'ateliers de lecture, et de production écrite	X	X	X
	Choix d'une méthode commune de lecture entre la GS et le début du CP : les Alphas	X	X	
	Projets de travail autour des albums, dictées à l'adulte, fabrication d'un livre et parcours littéraires	X	X	
	Cahiers de vie pour développer le langage d'évocation	X		
	Ateliers hebdomadaires en mathématiques : travailler différemment les notions mathématiques pour maîtriser leur langage spécifique	X	X	X
	Projet échecs pour comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, informatiques et scientifiques	X	X	X
	Suivi de la méthode d'anglais commune dès la GS pour comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère.	X	X	X
	Apprentissage de l'anglais dès la toute petite section : bain de langue dans des activités rituelles et à-travers des activités ludiques (dessins animés en VO...)	X		
	Renforcement du lien avec le collège de secteur : participation à la journée du sport scolaire, parcours avenir, CEC.			X
	Participation aux défis des Incorruptibles	X	X	X
	Pratiques systématiques de productions d'écrits autonomes dès la maternelle	X	X	X
	Mise en place de débats réglés hebdomadaires pour favoriser le langage oral, la prise de parole et l'argumentation		X	X
Travail spécifique lié à la littérature de jeunesse : reformuler ce qui a été dit, produire des explications, comparaison entre les types d'écrit et les genres littéraires grâce aux fonds de la médiathèque de Fromelles	X	X	X	

2/ Créer un climat d'école de confiance et de bienveillance	Réunions régulières avec les parents (rentrée, en cours d'année, en fin d'année pour les élèves ciblés)	X	X	X
	Mise en place d'un ENT, une classe pilote		X	
	Participation des parents aux projets de classe et renforcement du dialogue avec les enseignantes : voyages scolaires, embellissement de la cour de récréation, sorties piscine, projets ponctuels dans les classes, mise en place des carrés potagers, élections des parents d'élèves, fêtes organisées par l'association de parents d'élèves, médiathèque	X	X	X
	Décloisonnements ponctuels en fonction des besoins des élèves à l'intérieur des classes en cours double	X	X	X
	Investissement du « banc de l'amitié » dans la cour de récréation	X	X	X
	Appel à la psychologue scolaire pour des bilans psychométriques en cas d'EIP	X	X	X
	Mise en place du parcours santé et participation aux journées parcours du cœur	X	X	X
	Réorganisation du temps de sieste et du dortoir pour accueillir les TPS toute la journée et favoriser une présence toute la journée	X		
	Réunions formelles régulières entre les membres de l'équipe périscolaire et l'équipe enseignante	X	X	X
	Organisation d'équipes éducatives en cas de besoin	X	X	X
	Elections d'élèves délégués en cycle 3 pour dialoguer régulièrement avec la directrice de l'école			X
	Participation des élèves délégués au conseil municipal en délégation-école 2 fois par an			X
	Mise en place d'élèves médiateurs dans la cour de récréation pour favoriser le dialogue et la coopération		X	X
	Mise en place de jeux au stade avec le volontaire en service civique		X	X
	Projet de décoration de la cour par les élèves : mosaïque	X	X	X

3/ S'ouvrir culturellement aux environnements proches et lointains	Lien avec la médiathèque : emprunts, recherches de documents et lectures plaisir	X	X	X
	Correspondances scolaires avec des écoles étrangères (Australie, Royaume-Uni) et françaises (Bretagne, La Basseée)		X	
	Aménagement du jardin d'école avec projet développement durable	X	X	X
	Découverte des environnements naturels proches (étangs de l'Abbiette)		x	
	Interventions sportives		X	X
	Participation au concours de la mémoire vivante			X
	Poursuite de l'affichage PEAC : programmation d'école par période historique	X	X	X
	PEAC : création d'une trace individuelle numérique pour suivre l'élève d'une classe à l'autre			
	Projet d'école : fresque collective sur la mosaïque	X	X	X
	Projet en art du spectacle : le cirque	X	X	
	Projet intergénérationnel : broderie, voyages		X	X
	Art du spectacle vivant : spectacle de marionnettes	X	X	X
	Renforcer le lien avec les associations du village : UNC, FWTM : participation des membres au devoir de mémoire des élèves		X	X
	Participation aux cérémonies municipales pour les élèves élus porte-drapeau de l'école.			X
	Mettre en place le parcours citoyen avec une trace écrite du travail effectué dans le LSU		X	X
	Projet avec le musée de la bataille de Fromelles		X	X
	Cycle piscine de 3 ans du CP au CE2		X	
	Projet avec le forum des sciences : Exposition et animations « bouge »	X		
Projet en lien avec les Belles Sorties du village : Le grand bleu		X	X	

BILAN 2019-2020

Année particulière liée au confinement et à la situation sanitaire Covid 19

PROGRES	A AMELIORER
<ul style="list-style-type: none">-Décloisonnement MS : travail de phonologie en petit groupe-Cahier de vie pour le langage d'évocation-Livret de réussite plus accessible aux familles-Mise en place des parcours santé-Site internet de l'école pour centralisation des actions-Correspondance avec l'Australie (CM)-Renforcement du lien avec la médiathèque (lien aux 2s2c)-Augmentation des créneaux d'échecs en CM (meilleurs résultats aux concours scolaires)-Présence des élèves au conseil municipal 2 fois par an-Apprentissage de la lecture : méthode commune dès la GS- Défi des incorruptibles : découverte d'albums nouveaux.-Organisation d'équipe éducative pour un élève avec trouble du comportement-Projet broderie inter-générationnel : tapisserie Australienne	<ul style="list-style-type: none">-Embellissement de la cour de récréation (mosaïque et banc de l'amitié)-Taux de présence des TPS (problème de place au dortoir)-Apprentissage de l'anglais en maternelle- Non mise en place du parcours du cœur (pendant le confinement)-Aucun lien avec le collège de secteur- Projet non mis en pratique avec le musée de la bataille de Fromelles-Non mise en place du projet jardin et d'aménagement des espaces verts de l'école (covid)-Bilans psychométriques non faits (covid)-Trace écrite collective PEAC (affichage retiré par le centre aéré)- Trace écrite individuelle (attente du logiciel PEAC de circonscription)- Projet cirque (confinement)-Projet en lien avec les Belles Sorties (reporté dû au Covid)-Piscine à prolonger après 3 ans d'apprentissage

PLAN D' ACTIONS 2020-2021

<u>AXE</u>	<u>ACTIONS – STRATEGIES</u>	<u>PUBLIC CONCERNE</u>		
		1	2	3
Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	Programmation commune d'anglais avec méthode de sensibilisation pour les maternelles	X		
	Programmation commune de phonologie par niveau : découpage pour les moyennes sections et les grandes sections	X		
	Travail spécifique autour d'albums en lien avec les projets de classe (jardin, fleurs, légumes, ferme ...)	X		
	Travail spécifique dès le plus jeune âge sur le langage écrit de récit (passé simple, vocabulaire spécifique et désuet) à travers des aventures de héros (travaux d'Hercule, Odyssée d'Homère, les légendes du roi Arthur ...)	X		
	Découverte d'un vocabulaire scientifique spécifique en lien avec la découverte du système solaire	X		
	Médiathèque et tables thématiques sur la littérature de jeunesse	X	X	X
	Cahier de vie pour favoriser le lien entre l'école et la famille et développer le langage d'évocation	X		
	Défi des incorruptibles : participation aux activités liées à la littérature de jeunesse contemporaine	X	X	X
	Harmonisation des APC, mise en place d'ateliers de lecture		X	X
	Harmonisation des APC, mise en place d'ateliers de mathématiques		X	X
	Ateliers hebdomadaires en mathématiques		X	X
	Projet échecs pour comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, informatiques et scientifiques	X	X	X
	Suivi d'une méthode d'anglais commune et progressive dès la GS pour comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère	X	X	X
	Pratique systématique de productions d'écrits autonomes	X	X	X
	Mise en place de débats réglés		X	X
	Participation de bénévoles dans la lecture de jeunesse		X	X
	Projet théâtre : mise en mots des émotions, mobiliser le langage autour d'un projet de classe		X	
	Langage oral : garder un temps hebdomadaire pour laisser les élèves présenter des exposés libres		X	
	Découverte d'albums en langue anglaise	X	X	
	Liaison GS-CP : lecture d'histoires par les CP aux GS	X	X	
Méthode des alphas pour entrer dans l'apprentissage de la lecture	X			

Créer un climat d'école de confiance et de bienveillance	Projet mosaïque : embellissement de la cour de récréation	X	X	X
	Mise en place de parcours santé et participation aux parcours du coeur	X	X	X
	Renforcement du lien avec le collège public de secteur			X
	Mise en place de boîtes à mots pour régler les problèmes hebdomadaires		X	X
	Prévention contre le harcèlement en lien avec la brigade de gendarmerie		X	X
	Responsabilités données aux élèves			X
	Participation des élèves à l'entretien de la propreté de la cour de récré		X	X
	Participation au programme de labellisation « école développement durable »			X
	Réunions de rentrée avec les familles	X	X	X
	Décloisonnements ponctuels en fonction des besoins	X	X	X
	Réunions formelles entre les périscolaire et les enseignantes	X	X	X
	Mise en place d'élèves médiateurs dans la cour de récréation pour favoriser le dialogue et la compréhension			X
	Mise en place de jeux au stade avec la volontaire en service civique		X	X
	Apprentissage des messages clairs afin de faciliter la remédiation par les pairs		X	
	Organisation de moments festifs pour marquer les événements culturels du calendrier (halloween, Noël, carnaval)	X		
	Elections d'élèves délégués pour communiquer avec la directrice et représenter l'école au conseil municipal			X
	Organisation de réunions d'équipes éducatives en cas de besoin	X	X	X
	Intervention de la psychologue scolaire pour les enfants à besoin éducatif particulier	X	X	X
	Mise en place de conseil de classe tous les vendredis après-midis		X	
	Mise en place d'un tableau de comportement à partir des couleurs de ceintures : pédagogie Freinet		X	
	Travail sur l'estime de soi et le respect avec intervention de Dan le conteur	X	X	X
	Travail spécifique sur les émotions dès la maternelle afin de comprendre ce que l'on ressent	X		
	Projet théâtre : exprimer ses émotions et les comprendre pour pouvoir mieux interagir avec les autres		X	
	Mise en place d'une boîte de jeux pour la cour de récréation avec du petit matériel	X	X	X
	Projet de décoration du banc de l'amitié	X	X	X
	Réorganisation du dortoir pour accueillir au mieux les élèves de PS et de TPS	X		
	Aménagement du jardin et des espaces verts de l'école	X	X	X

s'ouvrir culturellement	Sortie à la ferme	X		
	Fréquentation régulière de la bibliothèque associative	X	X	X
	Découverte d'œuvres d'art en lien avec le projet mosaïque	X	X	X
	Correspondance scolaire avec des écoles étrangères			X
	Participation au projet culturel « Les Belles Sorties »	X	X	
	Découverte de la culture classique commune (mythologie grecque, légendes du roi Arthur, Odyssee d'Homère)	X		
	Participation au projet culturel « Concert de poche »	X	X	X
	Art au spectacle vivant : les lutins de Noël	X	X	X
	Cycle piscine de 5 ans (du CP au CM2)		X	X
	Création d'origamis en soutien au samu social		X	X
	Participation au téléthon	X	X	X
	Découverte de la faune et de la flore australienne	X		
	Labellisation de l'école « EDD »	X	X	X
	Projet de sortie au Louvre Lens		X	X
	Sortie à l'ONL	X		
	Découverte des traditions du Nouvel an chinois		X	
	Participation aux cérémonies municipales pour les élèves élus porte drapeau de l'école			X
	Projet en art du spectacle vivant : le cirque	X	X	
	Art de l'espace : découverte de quelques châteaux de la Loire et de la Seine	X		
	Lien avec la médiathèque : emprunts personnels de documents	X	X	X
Participation au projet Lille capitale mondiale du design : projet POC avec la MEL	X	X	X	

BILAN 2020-2021

PROGRES	A AMELIORER
Apprentissage de l'anglais dès la TPS-PS avec des méthodes diversifiées (découverte d'albums en anglais en cycles 2 et 3)	Décloisonnements réguliers (ex : en phonologie et en écriture pour harmoniser les apprentissages des MS) ou ponctuels pour les élèves en ayant besoin (COVID)
Maîtrise des langages (dictée à l'adulte en maternelle, langage oral via les exposés libres en cycle 3, ateliers hebdomadaires de lecture et de littérature en élémentaire, production d'écrits (jogging d'écriture, projets communs et temps forts en cycle 2)	Fédérer un « esprit d'école » en ayant des projets communs ensemble, en même temps(COVID)
Découvertes de la permaculture avec un investissement du jardin par toute l'école	Investir le reste du jardin de l'école, plus que les buttes de permaculture et réinvestir les savoirs appris sur d'autres espaces de la commune
Ouverture culturelle avec le projet des Belles Sorties	Maternelle : Travail sur le langage d'évocation
Livrets de réussites en maternelle	Parcours du cœur à remettre en place
Passage hebdomadaire à la médiathèque	Travail sur les émotions pour mettre des mots sur le ressenti des élèves dans la situation liée à la crise sanitaire
Aménagement du dortoir	Soties culturelles (COVID)
Fresque dans la cour de l'école	Ateliers hebdomadaires de mathématiques et travail par le jeu
Participation aux Belles Sorties des cycles 1 et 2	Décoration du banc de l'amitié
	Travailler en développant les différentes formes d'intelligence (visuelle, auditive, kinesthésique...)
	Homogénéiser les progressions et les supports
	Liens et rencontres avec les familles (COVID)
	POC et projet design avec la MEL
	Projet cirque en maternelle et CP

PLAN D' ACTIONS 2021-2022

AXE	ACTIONS – STRATEGIES	PUBLIC CONCERNE		
		1	2	3
Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	Programmation commune d'anglais avec méthode de sensibilisation pour les maternelles	X		
	Programmation commune de phonologie par niveau : décloisonnement pour les moyennes sections et les grandes sections	X		
	Travail spécifique autour d'albums en lien avec les projets de classe (jardin, fleurs, légumes, ferme ...)	X		
	Travail par le jeu, ateliers de lectures		X	
	Methodeoctofun pour développer les différentes formes d'intelligences		X	
	Médiathèque et tables thématiques sur la littérature de jeunesse	X	X	X
	Cahier de vie pour favoriser le lien entre l'école et la famille et développer le langage d'évocation	X		
	Défi des incorruptibles : participation aux activités liées à la littérature de jeunesse contemporaine	X	X	X
	Harmonisation des APC, mise en place d'ateliers de lecture		X	X
	Harmonisation des APC, mise en place d'ateliers de mathématiques		X	X
	Ateliers hebdomadaires en mathématiques		X	X
	Projet échecs pour comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, informatiques et scientifiques	X	X	X
	Suivi d'une méthode d'anglais commune et progressive dès la GS pour comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère	X	X	X
	Pratique systématique de productions d'écrits autonomes	X	X	X
	Mise en place de débats réglés			X
	Participation de bénévoles dans la lecture de jeunesse		X	X
	Correspondance avec une autre classe pour développer le langage mathématique (exercices donnés par les élèves aux élèves)		X	
	Langage oral : garder un temps hebdomadaire pour laisser les élèves présenter des exposés libres		X	X
	Découverte d'albums en langue anglaise	X	X	X
	Liaison GS-CP : lecture d'histoires par les CP aux GS	X	X	
Méthode des alphas pour entrer dans l'apprentissage de la lecture	X			
Utilisation du site apprentilangue pour le vocabulaire	X			
Langage mathématique : travail sur l'estimation	X			
Messages clairs	X			

Créer un climat d'école de confiance et de bienveillance	Projet d'embellissement de la cour, continuité de la fresque existante	X	X	X
	Mise en place de parcours santé et participation aux parcours du cœur	X	X	X
	Renforcement du lien avec le collège public de secteur			X
	Mise en place de boîtes à mots pour régler les problèmes hebdomadaires			X
	Prévention contre le harcèlement en lien avec la brigade de gendarmerie		X	X
	Inscription de l'école dans le programme pHARe	X	X	X
	Responsabilités données aux élèves			X
	Participation des élèves à l'entretien de la propreté de la cour de récré			X
	Fédérer les élèves entre eux dans toute l'école : projet de classe de neige du CP au CM2		X	X
	Réunions de rentrée avec les familles	X	X	X
	Décloisonnements ponctuels en fonction des besoins	X	X	X
	Organisation de réunions collectives avec le personnel enseignant et les membres du service périscolaire	X	X	X
	Mise en place d'élèves médiateurs dans la cour de récréation pour favoriser le dialogue et la compréhension			X
	Augmenter le nombre de rencontres avec les familles		X	
	Repenser l'organisation de la classe en îlots pour favoriser l'échange et l'entraide		X	X
	Organisation de moments festifs pour marquer les événements culturels du calendrier (halloween, Noël, carnaval)	X		
	Elections d'élèves délégués pour communiquer avec la directrice et représenter l'école au conseil municipal			X
	Organisation de réunions d'équipes éducatives en cas de besoin	X	X	X
	Intervention de la psychologue scolaire pour les enfants à besoin éducatif particulier	X	X	X
	Investir les familles dans les apprentissages de l'école : participation aux sorties, à des ateliers ponctuels	X	X	X
	Pédagogie positive : acquisitions de privilèges pour favoriser les bons comportements individuels et collectifs		X	
	Renouer un lien avec les associations du village (FWTM, UNC...) pour le devoir de mémoire		X	X
	Travail spécifique sur les émotions dès la maternelle afin de comprendre ce que l'on ressent	X		
	Renouer avec les élus municipaux : participation des élèves délégués aux conseils municipaux			X
	Mise en place d'une boîte de jeux pour la cour de récréation avec du petit matériel	X	X	X
	Projet de décoration du banc de l'amitié	X	X	X
Réorganisation du dortoir pour accueillir au mieux les élèves de PS et de TPS	X			
Aménagement du jardin et des espaces verts de l'école	X	X	X	
Travail avec l'équipe de circonscription et notamment le RASED		X	X	

s'ouvrir culturellement	Sortie à la ferme	X		
	Fréquentation régulière de la bibliothèque associative	X	X	X
	Découverte d'œuvres d'art en lien avec la continuité du projet de fresque	X	X	X
	Correspondance scolaire avec des écoles étrangères			X
	Participation au projet culturel « Les Belles Sorties »	X	X	X
	Projet fil rouge sur l'année « autour du monde »		X	
	Participation au projet culturel « Concert de poche »	X	X	X
	Art au spectacle vivant : spectacle de Noël	X	X	X
	Cycle piscine de 5 ans (du CP au CM2)		X	X
	Découvrir le village (sorties natures à l'Abbiette)			X
	Participation au téléthon		X	X
	Lien avec le musée de la bataille de Fromelles			X
	Labellisation de l'école « EDD »	X	X	X
	Découverte d'un autre lieu de vie : la montagne avec la classe de neige		X	X
	Association ELA			X
	Renforcer le lien avec l'Australie : visio avec une classe australienne		x	
	Participation aux cérémonies municipales pour les élèves élus porte drapeau de l'école			X
	Projet en art du spectacle vivant : le cirque	X	X	
	Art de l'espace : découverte de quelques châteaux de la Loire et de la Seine			X
	Lien avec la médiathèque : emprunts personnels de documents	X	X	X
	Participation au projet Lille capitale mondiale du design : projet POC avec la MEL	X	X	X
	Projet avec la lutte contre le cancer « Aliment'action »		X	
	Projet de découverte sur les volcans (avec création d'une maquette interactive)			X
	Découvrir la faune locale : projet avec la LPO		X	X
	Découverte d'albums contemporains : défi les incos avec la médiathèque de Fromelles	X	X	X
	Partenariat avec le forum des sciences pour prêt de livres	X	X	X
	Recueil de poésie par thème pour laisser le choix à l'élève de choisir son texte en fonction de sa sensibilité		X	X
	Découverte de courts extraits de textes de la Littérature Française		X	
	Découverte du Land art	X	X	
	Découverte de l'Amérique (thème de la fête d'école)	X	X	X
	Un jour, une œuvre : découverte de grandes œuvres du patrimoine mondial	X		
	Projet musique avec les Belles Sorties : exposition sur la danse contemporaine et intervention dans les classes		X	X
	Projet d'art du langage (slam, rap, beatbox)		X	X
	Contes traditionnels lus et étudiés	X	X	
Ecriture d'un conte		X		
Découverte du code de la route : traçage au sol et vélos dans la cour des maternelles	X			
Projet vélo : se déplacer autrement et en sécurité		X	X	
Découverte des nuits de la lecture en lien avec la médiathèque		X		
Fête d'école avec chorale le matin et danse l'après-midi	X	X	X	

BILAN 2021-2022

PROGRES	A AMELIORER
Méthode d'anglais commune et progressive du CP au CM2.	Apprentissage de l'anglais dès la TPS-PS avec des méthodes diversifiées (découverte d'albums en anglais en cycles 2 et 3).
Liaison cycle 2-cycle 3. Liaison CM2-6 ^{ème} .	Renforcer la liaison la liaison GS-CP
« Esprit école » projets communs pour les fêtes et les moments forts de l'année (sorties, fête d'école...)	Faire des sorties communes, hors de l'établissement, tous ensemble
Aménagement du jardin de l'école (fruitiers, la mare ...) décorés par les élèves.	Investissement des alentours de l'école (espace de l'Abbiette etc...).
Langage d'évocation en maternelle : à partir de supports divers et variés	Evaluation du langage oral et organisation de petits groupes pour une évaluation individuelle
Travail sur les émotions (philo en CM et études spécifiques dans les classes)	Enseigner la philo dès la maternelle
Animations culturelles sur place (Belles Sorties, Les concerts de poche...)	Sorties culturelles pour toutes les classes.
Gestes qui sauvent : présentation des 1ers secours	Travail sur les conduites à risques et les risques de dépendance avec l'infirmière scolaire
Banc de l'amitié	Organisation de la cour de récré : coin calme trop petit
Parcours du cœur : randonnée jusque Aubers en lien avec UTOPIA	Sport dans la salle d'évolution trop petite et pas assez disponible (organisation du déjeuner de 11h à 14h30)
Participation à la semaine des mathématiques dans toute l'école	Livrets de réussite en maternelle en adéquation avec les nouveaux programmes
Participation de parents pour accompagner les sorties	Liens avec quelques familles

DES REPÈRES POUR LA RÉUSSITE AU CP

QUI ? Tous les élèves de CP	QUAND ? En septembre puis fin janvier
POURQUOI ? Permettre aux enseignants de mieux répondre aux besoins des élèves	COMMENT ? sur un cahier d'exercices (adapté pour les élèves en situation de handicap)

2 périodes de passation au cours de l'année scolaire

En septembre
Des repères de début de CP

FRANÇAIS

- ✓ Reconnaître des sons
- ✓ Comprendre des mots, des phrases, des textes à l'oral
- ✓ Identifier des lettres de l'alphabet

MATHÉMATIQUES

- ✓ Connaître et utiliser les nombres jusqu'à 10
- ✓ Identifier des formes
- ✓ Résoudre des problèmes



Fin janvier
Un point d'étape mi-CP

FRANÇAIS

- ✓ Reconnaître des sons
- ✓ Comprendre des phrases à l'oral et à l'écrit
- ✓ Écrire des syllabes, des mots
- ✓ Lire à voix haute

MATHÉMATIQUES

- ✓ Connaître les nombres jusqu'à 39
- ✓ Calculer en ligne
- ✓ Résoudre des problèmes



Correction

Le professeur saisit les réponses des élèves dans une application. La correction est automatisée.

Résultats

Le professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève. Les résultats de votre enfant vous sont communiqués.

Accompagnement

Le professeur adapte son enseignement :

- travail en petit groupe ou aide individualisée
- pendant la classe ou en dehors*

* avec l'accord des parents

Compétences attendues

- ✓ LIRE
- ✓ ÉCRIRE
- ✓ COMPTER

Acquises !

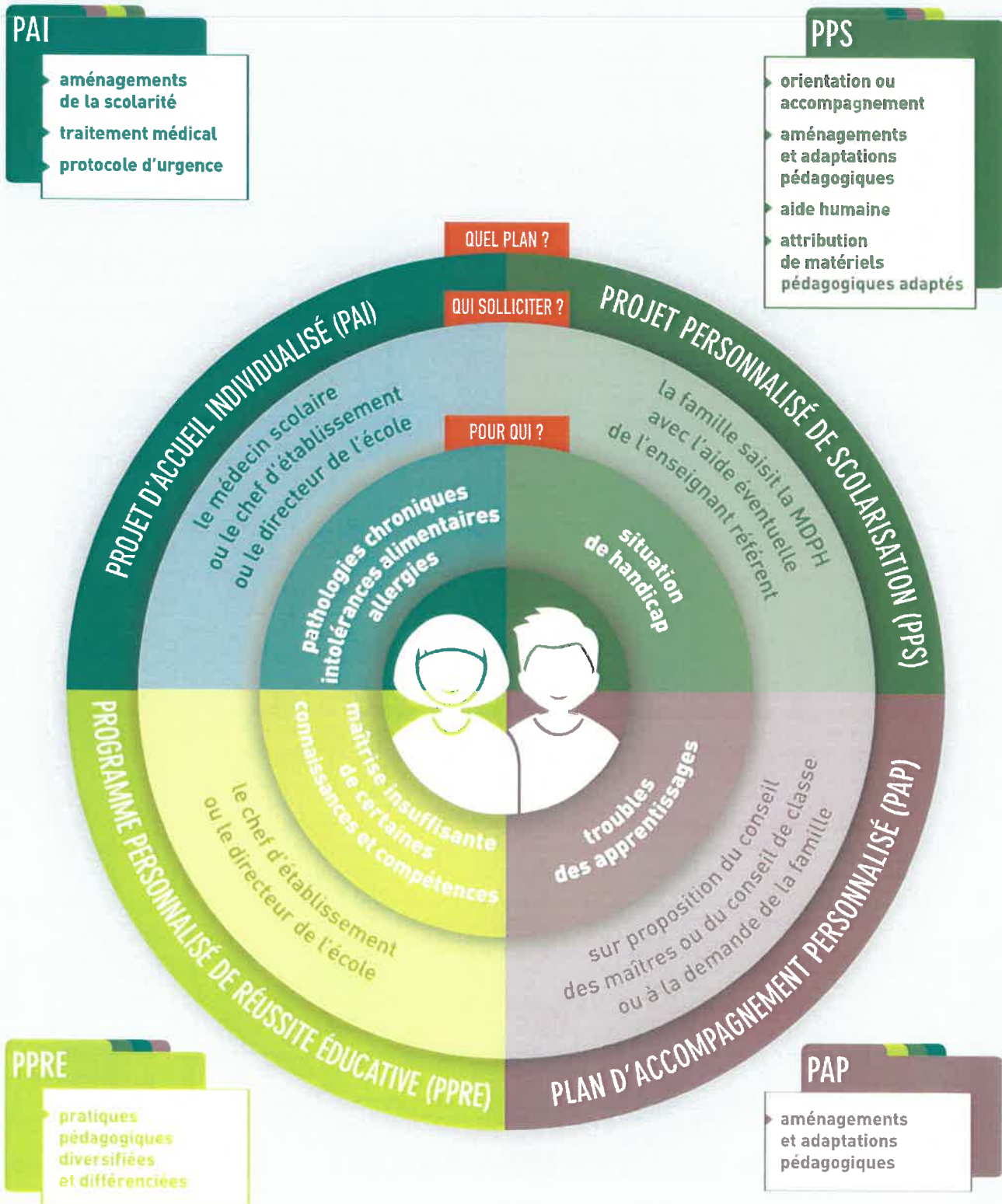


Et après ?

Des repères de début d'année sont prévus au CE1 pour permettre au professeur d'accompagner chaque élève vers la réussite.



Quel plan pour qui ?



Définition



Un RASED est un dispositif du 1er degré, d'aide aux élèves en grandes difficultés. Par son travail spécifique complémentaire de celui des enseignants dans les classes, il permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation.

Interventions

Les membres du réseau



1 Le psychologue de l'Education nationale

Les aides psychologiques
Le psychologue de l'Education nationale analyse les difficultés des élèves, propose des tests en adéquation avec celles-ci et recherche des solutions en liaison étroite avec les familles et l'équipe enseignante.



2 Le professeur d'école spécialisé à dominante pédagogique

Les aides spécialisées à dominante pédagogique
concernent les élèves qui ont des difficultés pour apprendre et comprendre dans les apprentissages.



3 Le professeur d'école spécialisé à dominante relationnelle.

Les aides spécialisées à dominante relationnelle
concernent les élèves qui ont des difficultés à s'investir dans des activités scolaires.

Missions de l'enseignant spécialisé



Les membres du RASED apportent leurs compétences aux équipes pédagogiques en les aidant

- à analyser les situations,
- à reconnaître et à prendre en compte les besoins des élèves et
- à adapter les réponses nécessaires.

Ils contribuent à l'élaboration des PAP, PPRE et PPS.



Enseignant(e) de la classe

L'ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

3 CHAMPS DE CONNAISSANCES
ET DE COMPÉTENCES

BIOLOGIQUE

- Connaissances biologiques
- Anatomie, physiologie
- Transmission de la vie
- Puberté
- Prévention SIDA et IST
- Contraception
- IVG

PSYCHO AFFECTIF

- Estime de soi, confiance en soi
- Relation aux autres
- Émotions et sentiments
- Orientation sexuelle
- Identité sexuée
- Compétences psychosociales

UNE APPROCHE GLOBALE, POSITIVE ET BIENVEILLANTE

SOCIAL

- Rôles sexués et stéréotypes
- Développement de l'esprit d'analyse face aux facteurs socio-environnementaux (MILIEU FAMILIAL, CULTUREL, SOCIÉTAL) : ÉGALITÉ FILLES – GARÇONS, DISCRIMINATIONS, SEXISME, HOMOPHOBIE, HARCÈLEMENT
- Liberté et responsabilité face aux choix personnels, NOTION DE CONSENTEMENT
- Education aux médias et à l'information : PORNOGRAPHIE – PUBLICITÉ – INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX – CYBERHARCÈLEMENT
- Lois écrites : code civil et code pénal
- Valeurs et normes
- Prévention des violences sexuelles



Qu'est-ce que Class'Échecs ?

Class'Échecs est un programme d'accompagnement complet et gratuit pour les professeurs des écoles qui souhaitent initier leurs élèves aux Échecs.

La FFE pilote de ce dispositif et fournit :

Des kits gratuits pour chaque école :

- 10 échiquiers
- 1 échiquier mural
- 50 brochures à distribuer (règles & premiers exercices)



20 séances clés en main pour les professeurs :

- Fiches de conduite de séances (cycle 2 & 3)
- Vidéos démonstratives de séances sur une classe pilote
- Forum de support et visioconférences interactives toute l'année

<p>Projet pédagogique et éducatif 2022-2023 en lien avec le projet d'école</p>																													
<p>Ecole <input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Primaire</p> <p>Circonscription : Lille 2 Annoeullin</p> <p>Ecole : Les cobbers</p> <p>RNE : 0591243f</p> <p>Catégorie d'école : <input type="checkbox"/> Urbaine <input type="checkbox"/> Rurale <input type="checkbox"/> R.R.S <input type="checkbox"/> ECLAIR <input type="checkbox"/> ZUS</p>																													
<p>Contexte social et environnemental de l'école</p>	<p>Besoin pour les familles de trouver un mode de garde pour les enfants à partir de 2 ans car pas de solution (nourrices qui rompent les contrats aux 2 ans de l'enfant, pas de crèche). Emplacement géographique de l'école au cœur du village.</p>																												
<p>Effectifs et répartition des élèves à la rentrée 2022 (y compris les élèves de moins de 3 ans inscrits au cours de l'année scolaire)</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Effectifs</th> <th>TPS</th> <th>PS</th> <th>Effectifs</th> <th>TPS</th> <th>PS</th> <th>MS</th> <th>GS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2021-2022</td> <td>9</td> <td>12</td> <td>2022-2023</td> <td>16</td> <td>11</td> <td>14</td> <td>19</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Organisation des classes</th> <th>TPS-PS</th> <th>MS-GS</th> <th>Cp-CE1</th> <th>CE1-CE2</th> <th>CM1-CM2</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2022-2023</td> <td>27</td> <td>33</td> <td>24</td> <td>27</td> <td>26</td> </tr> </tbody> </table>	Effectifs	TPS	PS	Effectifs	TPS	PS	MS	GS	2021-2022	9	12	2022-2023	16	11	14	19	Organisation des classes	TPS-PS	MS-GS	Cp-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2	2022-2023	27	33	24	27	26
Effectifs	TPS	PS	Effectifs	TPS	PS	MS	GS																						
2021-2022	9	12	2022-2023	16	11	14	19																						
Organisation des classes	TPS-PS	MS-GS	Cp-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2																								
2022-2023	27	33	24	27	26																								
<p>Choix opérés</p>	<p><i>Critères retenus pour l'organisation des classes, évolution en cours d'année</i></p> <p>Les élèves de maternelles sont regroupés dans le bâtiment spécialement équipé pour eux. Afin de préserver la classe des TPS-PS, tous les MS sont regroupés avec les GS dans la classe MS-GS. Les TPS arrivent petit à petit, tout au long de l'année donc la classe des TPS-PS commence l'année scolaire avec un effectif de 18 élèves.</p>																												
<p>Concertation avec la municipalité et structures et dispositifs d'accueil de la petite enfance</p>	<p><i>Projet éducatif territorial, DRE, contrat petite enfance</i></p> <p><i>Relations PMI</i></p> <p><i>Recenser les structures sur le secteur de l'école : crèche, Assistantes maternelles, halte-garderie...</i></p> <p>PMI : bilan des 4 ans dans l'école les Jeudis après-midis (les infirmières PMI reçoivent les familles dans le bureau de direction). En fin d'année scolaire, Mme Wozjik, infirmière du département du Nord, rencontre la directrice pour les bilans. Un projet est en cours de validation par le Département : organiser conjointement, une rencontre avec les familles, l'infirmière et le personnel enseignant, afin de sensibiliser l'ensemble de la communauté éducative sur les méfaits des écrans avant 3 ans et 6 ans.</p> <p>Projet d'accueil du Réseau des Assistantes Maternelles : 1 lundi matin sur 2, le RAM se réunit dans la salle d'évolution de l'école avec les enfants que les nourrices ont en garde (6 assistantes maternelles viennent régulièrement avec les petits qui peuvent ainsi découvrir leur future école)</p> <p>3 Assistantes maternelles viennent régulièrement chercher les enfants à la sortie de l'école.</p>																												

CONTEXTE DE L'ÉCOLE

	<p>Une MAM existe sur Fromelles, mais ne fait aucun périscolaire et ne participe pas au RAM le lundi. Une micro crèche est en cours de construction sur Fromelles.</p>	
<p>Aménagement des espaces de l'école et de la classe ou des classes concernées</p>	<p><i>Locaux disponibles, bâtiments de l'école, dortoir, salle de cantine, espaces d'évolution, espaces extérieurs, salles spécifiques dédiés à l'accueil des enfants ou des familles, environnement proche...</i> Dortoir aménagé depuis l'année dernière pour recevoir tous les enfants dans les meilleures conditions (nouvelle sortie de secours, nouveaux lits, nouveaux matelas). Salle d'évolution avec matériel de motricité adapté. Salle réservée pour les TPS-PS tous les matins et après le temps de sieste. Espace extérieur protégé : classe qui donne directement sur le jardin de l'école, clôturé et aménagé pour la récréation. Vélos adaptés pour jeux dans la petite cour de récréation (horaires aménagés pour que la cour soit réservée à la classe des TPS-PS) Temps de cantine séparé des grands de l'école : dans une salle à part et avec du personnel dédié pour que les enfants aient le temps de manger dans un espace préservé. Organisation de la classe en coins spécifiques de détente dans la classe accessibles toute l'année : coin BCD avec des coussins, sable, cuisine, chambre, bricolage, garage, manipulations...</p>	
<p>ORGANISATION</p>	<p><i>Actuel</i> Actuellement : salle d'évolution qui est mobilisée de 11h00 à 15h00 pour l'organisation du déjeuner puis le nettoyage. Ceci est contradictoire avec une possibilité d'accueil des PS qui ne dorment plus à la sieste en dehors de la salle de classe comme cela avait pu être le cas auparavant.</p>	<p><i>Evolution envisagée :</i> Aménager un coin spécifique pour l'accueil des PS qui ne dorment plus pendant la sieste mais ont besoin d'un temps calme.</p>
<p>Moyens humains déployés PE, ATSEM, EJE, AVSi, AScol</p>	<p><i>Matin :</i> PE : Mme Maerten + ATSEM Mme Hyvart</p>	<p><i>Après-midi :</i> PE : Mme Maerten + ATSEM Mme Cappe (surveillance dortoir) puis Mme Hyvart (de 15h00 à 16h30)</p>
<p>Spécificités de l'organisation de la journée de l'enfant (Moins de 3 ans ou première scolarisation)</p>	<p><i>Accueil périscolaire, pause méridienne, sieste, récréation...</i> Tous les enfants sont accueillis lors des temps de garderie du matin et du soir. Déjeuner dans une salle spécifique à part des plus grands pour avoir le temps et le calme nécessaires à une pause méridienne adaptée. Les récréations sont faites à part des autres classes pour garantir la sécurité physique et affective des élèves.</p>	

Scolarisation des enfants de moins de trois ans et première scolarisation

		<p><i>Evolution envisagée en cours d'année :</i></p> <p>Possibilité de faire la récréation avec les MS-GS dans le courant de l'année, une fois que les plus petits se seront habitués au fonctionnement et sauront se repérer dans les locaux de l'école.</p>
<p style="text-align: center;">MODALITES DE SCOLARISATION</p>	<p>Modalités d'inscription et de préparation avant la rentrée</p>	<p><i>Inscription et admission des enfants, modalités d'accueil des enfants avec leurs parents ou les structures petite enfance</i></p> <p>Collaboration avec les structures de la petite enfance</p> <p>Visite informelle de l'école à-travers les animations organisées dans les locaux</p> <p>Visite de l'école formelle avec les familles au mois de mai précédant la rentrée des classes</p> <p>1^{ère} journée de classe : accueil des parents dans la classe pendant le premier ¼ heure de la matinée puis départ en échelonné.</p>
	<p>Organisation du premier contact avec l'école à la rentrée</p>	<p><i>Modalités d'accueil des enfants et des parents, association de partenaires ou d'acteurs éducatifs (psychologues scolaires, EJE ...), rentrée échelonnée, adaptation de la scolarisation</i></p> <p>Rentrée échelonnée tout au long de l'année.</p> <p>Présence des parents dans la classe le 1^{er} jour de classe.</p>
	<p>Relations avec les parents</p>	<p><i>Accompagnement au cours de la rentrée, rencontres et suivi au cours de l'année</i></p> <p>Rencontre des familles avant les grandes vacances qui précèdent la rentrée. Premier jour de classe avec les parents invités dans la salle de classe. Réunion de rentrée courant septembre, en soirée à laquelle les familles sont invitées.</p>
<p style="text-align: center;">PRIORITES PEDAGOGIQUES</p>	<p>Priorités réfléchies en lien avec le projet d'école et le projet de la classe ou des classes concernées</p>	<p><i>Axes prioritaires et actions envisagées (éventuellement en lien avec les familles et les partenaires). Axes d'évolution choisis.</i></p> <p><i>Emploi du temps à joindre en annexe.</i></p> <p>Axes d'évolution :</p> <p>Le langage et le vivre ensemble : Progresser vers la maîtrise de la langue française. Prendre la parole et entrer en relation avec autrui. Se faire comprendre à l'oral. Travail autour des albums et apprentissages de comptines.</p> <p>Activités physiques et explorer le monde : Rondes et jeux dansés. Apprendre à connaître son corps. Explorer l'espace.</p> <p>Activités artistiques : Découvrir des techniques et des matières. Activité de modelage et de peinture. Réaliser des œuvres. Développer un champ lexical pour s'exprimer sur des œuvres.</p>

Scolarisation des enfants de moins de trois ans et première scolarisation

EVALUATION	<p>Critères d'évaluation retenus <i>Observables en classe, autres critères relevant de la relation aux familles et aux partenaires</i></p>	<p>Évaluation des enfants par période en fonction des objectifs visés. Livrets de compétences donnés en juin avec proposition de RDV individuel aux familles.</p>	<p>Bilan effectué en fin de projet</p>	<p>Bilan de ce projet en fin d'année scolaire, en même temps que le bilan du projet d'école.</p>
LES MODALITES DE SUIVI PROJET	<p>Modalités et fréquence des échanges au sein de l'équipe et avec l'équipe de circonscription</p>	<p><i>Besoin en formation et/ou accompagnement</i></p>	<p>Modalités et fréquence des échanges avec les familles et les partenaires</p>	<p>Echanges quotidiens de l'enseignante avec les familles devant la porte de classe. Echanges hebdomadaires de la directrice avec les familles le lundi à l'ouverture de la grille. Réunions formelles en septembre, en décembre et en juin avec l'enseignante et la directrice</p>

L'enseignante de la classe de TPS-PS, Mme Maerten



Les ATSEMS de l'école : Mme Hyvart



Mme Cappe

L'adjointe municipale en charge de l'école, Roselyne Blondel



La directrice d'école, Anne-Florence Willefert



Transmis à l'EN de circonscription, le

L'EN de la circonscription, le

Bilan établi par l'équipe, en relation avec les partenaires et avec l'équipe de circonscription :
Eléments d'analyse relatifs à l'atteinte des objectifs fixés, évolutions constatées

Perspectives pour 2023-2024, modalités d'accompagnement sollicitées :

Transmis à l'IEN de circonscription, le

L'IEN de la circonscription, le



<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

Être en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre. Aussi, le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de sports s'engage, en collaboration avec Paris 2024, pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche École promotrice de santé qui fédère toute action éducative et tout projet pédagogique de promotion de la santé dans le projet d'école et participe de la Stratégie nationale sport-santé.



